

Rando Croco Nîmes

Siège social : Nîmes (Gard)

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 20 janvier 2018

Le 20 janvier 2018, à 14 heures, les fondateurs de l'association « *Rando Croco Nîmes* » se sont réunis en assemblée générale constitutive chez Mme Liliane Lefèvre, à Nîmes (Gard).

Personnes présentes

Alain BLANC, Yves BOURGUET, Anne-Marie BROTSCHI, Georges CALLEJON, Claude DESTRE, Marie-Ange DJEBALI, Marc FORESTIER, Gérard LAFONT, Liliane LAFONT, Liliane LEFÈVRE, Jean-Paul OLLIER, Thierry POMARET, Jean-Pierre POZZO, Antoine RABAT, Michel SARTHOU.

Introduction de la séance

Il est rappelé que cette assemblée a été réunie pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet de constitution de l'association ;
- Présentation du projet de statuts (dont chaque membre a préalablement reçu un exemplaire pour étude) ;
- Discussion et adoption des statuts ;
- Désignation des premiers membres du Bureau ;
- Liste des missions à accomplir.

Les motifs de la création de l'association sont exposés et le projet de statuts est commenté. Un débat s'amorce alors entre les membres de l'assemblée (au sujet du nom de l'association, des différentes dispositions des statuts, de la date d'activation de ladite association, etc.) Après quoi, personne ne demandant plus la parole, les délibérations suivantes sont successivement mises aux voix. Première délibération

L'assemblée approuve les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée par la majorité des membres présents, dorénavant appelés « Membres fondateurs ».

Deuxième délibération

Les Membres fondateurs élisent les personnes suivantes pour constituer le premier bureau de l'association :

Yves BOURGUET, Georges CALLEJON, Marc FORESTIER, Liliane LEFÈVRE, Thierry POMARET, Jean-Pierre POZZO, Antoine RABAT et Michel SARTHOU.

Conformément aux statuts, le Bureau nouvellement élu désigne parmi ses membres les trois titulaires suivants :

Président : Yves BOURGUET

Trésorière : Liliane LEFÈVRE

Secrétaire : Michel SARTHOU

Troisième délibération

Les Membres fondateurs chargent le Bureau des missions suivantes :

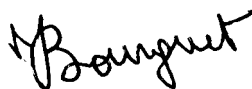
- Dépôt et publication des statuts ;
- Choix d'un établissement bancaire et ouverture d'un compte courant au nom de *Rando Croco Nîmes* ;
- Signature d'un contrat d'assurance pour le 1^{er} septembre 2018 ;
- Rédaction d'un règlement intérieur ;
- Création d'un site Internet ;
- Mise en place d'une procédure d'inscription et d'accueil des adhérents pour la prochaine saison ;
- Organisation, avec les animateurs, du programme des activités pour septembre et octobre.

Fin de la séance

La séance est levée à 17h00.

Fait à Nîmes, le 2 février 2018 :

Le Président, Yves Bourguet :



La Trésorière, Liliane Lefèvre :



Le Secrétaire, Michel Sarthou :

